

Fête de la musique

samedi 21 juin 2008

ministère
éducation
nationale



Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN



À l'occasion de la fête de la musique, le ministère de l'Éducation nationale ouvre ses portes, samedi 21 juin 2008, à plusieurs orchestres et chorales venus d'écoles, de collèges et de lycées franciliens. Tout au long de l'après-midi, les élèves musiciens vont parcourir les siècles et le monde pour faire découvrir à leurs spectateurs un répertoire qui offre un aperçu de la diversité des talents musicaux qui s'éveillent au sein de nos écoles et de nos établissements scolaires.

Ce concert exceptionnel est aussi l'occasion de mettre en lumière l'intérêt que l'Éducation nationale porte à la musique, à toutes les musiques, et les opportunités qu'elle offre aux élèves pour exprimer leurs talents.

Elle permet en effet aux enfants et aux adolescents de notre pays de se familiariser avec toutes les formes d'expression musicale. Par là-même, elle les invite à fréquenter un répertoire étendu, auquel ils n'ont pas toujours accès dans le cadre familial. J'ajoute que l'éducation musicale, c'est aussi la pratique, et c'est pourquoi les activités vocales ou instrumentales sont très fortement valorisées.

Si je suis personnellement attaché à ce que chaque enfant puisse acquérir, à l'école, une culture musicale ouverte et solide, il me semble tout aussi important que ceux qui le désirent puisse trouver, dans le cadre scolaire, les moyens d'approfondir leur passion. C'est tout le sens des grands partenariats noués avec des institutions musicales incontournables et c'est également la raison d'être des chorales et des orchestres à l'école ou encore des classes à horaires aménagés musicales dont j'ai tenu à encourager le développement.

Aujourd'hui, le développement d'un temps consacré à l'accompagnement éducatif entre 16 heures et 18 heures offre des perspectives nouvelles pour imaginer de nouveaux projets musicaux. Je souhaite très vivement que les écoles et les établissements puissent s'en saisir afin d'ouvrir l'horizon culturel et musical de la jeunesse.

Bon concert et bonne fête de la musique à tous !

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'X Darcos'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'X' and a stylized 'Darcos'.

Xavier Darcos
Ministre de l'Éducation nationale

Programme

- 15 h - 15 h 20 **Chorale des personnels du ministère de l'Éducation nationale**
Chef de chœur : Yves Lancien
Le Nobletz, *Adoromp Holl* (chant breton du XVI^e siècle)
C. Franck, *Domine non secundum*
J. Ibert, *La berceuse du petit Zébu*
H. Lemmermann, *Sur le pont d'Avignon*
F. Liszt, *Feux follets*, étude transcendante, piano
- 15 h 25 - 15 h 45 **Chorales des écoles A et B de la rue Baudricourt (13^e arr.)**
académie de Paris
Professeurs des écoles : Mme Geniez, Mme Maman, Mme Hebert
Professeur de musique de la Ville de Paris : Mme Busseuil
J. Offenbach, « Barcarole », extrait des *Contes d'Hoffman*
W.-A. Mozart, « L'air de Chérubin », extrait du *Mariage de Figaro*
G. Bizet, « L'air de la garde montante », extrait de *Carmen*
L. Van Beethoven, « Hymne européen », prélude de *l'Ode à la joie*, IX^e Symphonie
- 15 h 55 - 16 h 15 **Orchestre symphonique du collège Rameau de Versailles**
académie de Versailles
Professeurs de musique : MM. Marzelle et Junivart
R. Strauss, *Marche de Radetzki*
W.-A. Mozart, *Andante pour flûte en Do majeur*, soliste : Alix de Coutard
J.-P. Rameau, « Danse des Sauvages », extrait des *Indes Galantes*
J. Bock, *Un violon sur le toit*
- 16 h 25 - 16 h 45 **Chorale des collèges Camille Sée (15^e arr.), Jean-Baptiste Poquelin (1^{er}),**
Evariste Gallois (13^e), La Fontaine (16^e), Paul Valéry (12^e), Paul Bert (14^e)
académie de Paris
Professeurs de musique : Dominique Richard, Annie Ducol,
Nadine Clause, Anne Rollin, Francis Luc, Dominique Haloua
Paris, je t'aime, arr. vocal C. Rogen
Les grands boulevards, J. Plante/N. Glanzberg, arr. C. Rogen
Les Champs-Élysées, P. Delanoë/MM. Wilsh et Deighan, arr. M. Delahaye
Pigalle, G. Ulmer et G. Koger/G. Ulmer et G. Luybaerts, arr. C. Rogen
Revoir Paris, Ch. Trénet/ Ch. Trénet, A. Lasry, arr. C. Rogen
Un gamin de Paris, M. Michey/A. Marès, arr. C. Rogen
- 16 h 50 - 17 h 20 **Chorales des collèges de l'Essonne**
académie de Versailles
Coordination : Claire Perez-Mestro
Chef d'orchestre : Jean-Marie Puissant
Carl Orff, *Carmina Burana* (extraits)
- 17 h 30 - 17 h 50 **Chorale du collège Jules Ferry de Maisons-Alfort**
académie de Créteil
Professeur de musique : Mme Argnier
« SOS Terre en détresse », variété française
Zazie, *Je suis un homme*
Daniel Balavoine, *Tous les cris, les SOS*
Michel Berger, *Chanter pour ceux qui sont loin de chez eux*
Téléphone, *Un autre monde*
- 18 h - 18 h 20 **« Orchestre à l'école » du collège de Champs-sur-Marne**
académie de Créteil
Professeur de musique : Mme Kastler Follet
Musique afro-cubaine avec instruments à vent et percussions
Tito Puente, *Oye como va*
R. Cepeda, *Alegria bomba es*
Ismael Rivera, *El Bombon de Elena*
- 18 h 30 - 19 h **Chorale et orchestre du lycée François 1^{er} de Fontainebleau**
académie de Créteil
Professeur de musique : Mme Fontaine
L. Bernstein, A. Laurents, *West Side Story* (extraits)

La musique à l'Éducation nationale

Un enseignement à part entière

De l'école maternelle à la fin du collège, l'éducation musicale est obligatoire pour tous. Elle est centrée sur les pratiques musicales, l'écoute d'œuvres et la mise en place de repères culturels.

Au lycée, l'éducation musicale est proposée en option facultative (trois heures) dans toutes les séries ou en enseignement de spécialité en série L (cinq heures coefficient 6 au bac).

L'enseignement est assuré par les professeurs des écoles dans le 1^{er} degré (à Paris, par des personnels spécifiques de la ville) et par des enseignants spécialisés dans le 2nd degré.

Des dispositifs en partenariat avec des acteurs culturels, sur le temps scolaire ou périscolaire

570 000 élèves participent à plus de 22 000 chorales scolaires.

15 % des classes à projet artistique et culturel (classes à PAC) sont consacrées à la musique et suivies par plus de 55 000 élèves.

18 % des ateliers artistiques sont consacrés à la musique et sont suivis par 12 800 élèves.

2 000 classes à horaires aménagés musicales (CHAM) proposent à 15 000 élèves, du CE1 à la troisième, d'approfondir le chant ou la pratique instrumentale, en partenariat avec une école de musique.

Depuis 2007, des activités musicales sont également proposées après 16 h, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, où les activités artistiques et culturelles représentent 25 % de l'offre.

Les « orchestres à l'école » y fonctionnent en partenariat avec des écoles de musique. Créés par la Chambre syndicale de la facture instrumentale, ils proposent à 1 500 élèves de primaire et collège un apprentissage instrumental collectif.

Des partenariats nationaux

Dans le cadre d'une convention avec les Jeunesses musicales de France, 500 000 élèves se sont rendus à 1 800 concerts « jeune public » en 2007.

Des lycéens en option musique produisent des émissions avec *Radio Classique* autour de la musique (*Radio classique lycéens*) et de la musique de film (*Les lycéens font leur cinéma*).

Depuis 2007, des partenariats avec le Hall de la chanson, la Cité de la Musique et l'IRCAM mettent des ressources numériques à disposition des enseignants et des élèves.

En 2008, un partenariat avec le Festival d'Aix-en-Provence a permis de renforcer les actions pédagogiques du festival et de monter un chœur de 600 élèves qui se produira à Aix en juillet.